



Mairie de Villargondran

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 22 mai 2015

Présents : ROSSI Philippe, Maire, RICCIO Georges, CATTELAN Maurice, BOIS Hélène, CRETIN Philippe, Adjoint, BOIS Stephan, JAMEN Pascal, MAGNIN Céline, MERLOZ Christiane, PRAT Claudine, RICCIO Franck, RONQUETTE Loredana, ROSSAT Philippe, SALLIERE Michel.

Absents : DURUISSEAU Gilles a donné procuration à Philippe ROSSI.

Désignation du secrétaire de séance : Claudine PRAT.

Monsieur le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

Demande de subvention à l'agence de l'eau pour la réalisation d'un profil des eaux de baignade, au plan d'eau des Oudins.

Vote : 15 pour

1/ Approbation du compte rendu du 03 avril 2015

Vote :

Pour : 15

2/ SOREA : projet de rachat des titres SUNALP détenus par ENALP

La société ENALP a exprimé son souhait de céder les titres qu'elle détenait au sein de la filiale de développement photovoltaïque SUNALP filiale de SOREA (76.4 % SOREA, 23.6 % ENALP). Les collectivités ayant un poste d'administrateur au sein de SOREA doivent approuver ce projet d'acquisition.

Lecture de la délibération par le Maire.

Le Conseil d'Administration de SOREA a accepté de racheter ces titres.

59000 titres soit 506 000 €

Vote :

Pour : 15

3/ SPM : modification des statuts

Une réunion de présentation SCOT a été faite aux élus.

Suite modification statuts : délibération demandée.

Chaque intercommunalité doit gérer son SCOT et la compétence sera prise par le Syndicat du Pays de Maurienne.

Financement important pour la réalisation du SCOT (PLU à l'échelle du pays Maurienne).

Intérêts différents entre les uns et les autres. Les PLU devront être cohérents avec le SCOT :

Lecture de la délibération par le Maire.

Vote

Pour : 15

4/ CCCM : motion FPIC

A la demande de la CCCM et afin de soutenir la motion prise le 31 mars 2015, le Conseil Municipal doit délibérer :

Pour solliciter l'Etat afin d'étudier la réaffectation du FPIC dû par la CCCM et son bloc communal.

S'engager à fournir la preuve d'utilisation du FPIC pour les dossiers prioritaires.

Lecture de la motion du 31 mars 2015.

Montant total du FPIC CCCM et bloc communal : 1 123 002 €

Montant FPIC Villargondran : 57 388 €.

Motion remise au Préfet mais pas de suite pour le moment.

Vote :

Pour : 15

5/ CCCM : groupement de commande fourniture d'électricité

La loi NOME du 7 décembre 2010 fait disparaître à compter du 1^{er} janvier 2016 les tarifs réglementés de vente d'électricité pour les consommateurs ayant une puissance souscrite supérieure à 36 KVA. Les collectivités et établissements publics ont l'obligation de mettre en concurrence les différents fournisseurs d'électricité.

Il est convenu de constituer un groupement de commandes concernant ce marché avec la CCCM comme coordinateur.

Prochaine réunion le 9 juin

Phase de rédaction du cahier charge en cours.

Ont intégré le groupement : CCCM, St Jean de Maurienne, Centre Hospitalier, St Julien Montdenis, SIA, Valloire, Valmeinier et Villargondran+ CCAS

Chaque commune a remis une liste pour tarifs jaunes et verts : pour Villargondran -> salle polyvalente + éclairage stade.

2 installations à intégrer.

Valloire / Valmeinier : hors remontées mécaniques.

Lecture de la délibération par le Maire.

Vote :

Pour : 15

Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant de la commission Appel d'Offres du groupement.

Désignation du titulaire : Philippe ROSSI

Vote :

Pour : 15

Désignation du suppléant : Georges RICCIO

Vote

Pour : 15

6/ Attribution des subventions 2015

Distribution du tableau à chaque conseiller sur l'état des subventions proposé en commission.

Total des subventions attribuées : 19 850 € pour 22 000 € mis au BP. La différence est conservée en cas d'aides exceptionnelles.

Vote

Pour : 15

7/ Emploi d'été pour les jeunes

Beaucoup de demandes arrivent.

17 ou 18 jeunes seront pris : répartition sur l'été par semaine (juillet et aout)

A St Jean de Maurienne, les emplois été ont été supprimés, pour raison budgétaire.

Age requis 17 ans et 18 ans

Salaire : SMIC horaire

Date limite dépôt candidatures : 15 juin 2015

Vote

Pour : 15

8/ Appel d'offres place des Anciens Combattants

Consultation du tableau comparatif réalisé par le cabinet GE ARC

Réunion le 13 mai pour l'ouverture des plis, le cabinet GE ARC a étudié la partie technique et la partie administrative des dossiers pour pouvoir noter les candidats.

Note composée à 70% prix et 30% technique.

18 demandes de dossiers, 6 offres remises et 3 excusés.

MANNO TP, MAURO MAURIENNE, TRUCHET SAS, MARTOIA BTP, SARL JULLIARD, COLAS Rhône Alpes Auvergne.

Nouvelle réunion le 21 mai pour analyse des points techniques.

Budget 350 k€ travaux + 5 k€ études 2015

Le conseil prend note que le marché est attribué à TP MANNO pour un montant total de 455 863€ avec une note de 17.98 / 20.

Mise au point du marché sera faite avec TP MANNO.

Vote

Pour : 15

9/ Plan d'eau des Oudins

Surveillance

Convention du SDIS à valider : 12 364.80 € pour la mise à disposition de personnel.

Date des mise en service le 26 juin pour activation du poste – surveillance du 27 juin au 27 août de 12h30 à 18h30. Désactivation le 28 août.

La commune doit mettre un logement gratuit à disposition du personnel affecté, n'ayant pas d'hébergement.

Répartition des frais : indemnités versées, formation, frais administratifs, participation à l'équipement individuel, la participation à la coordination.

Montant prévisionnel pour 64 jours = 12 364.80 hors consommables pharmacie et oxygène.

Vote pour la convention de surveillance :

Abstention : 1

Pour : 14

Demande spéciale à faire pour la fête freestyle : renfort supplémentaire le 04 juillet hors baignade.

Bail location gérance snack du lac

Attribué à M. FIGUS et Melle MARTIN-FARDON

Date ouverture : du 1^{er} juin au 30 août (report possible au 8 ou 10/06 en raison du délai d'installation).

Fermeture les 4 juillet et 22 août en raison de la fête Free-style et de la fête du pays.

Horaires : 8h à 22 h et le samedi jusqu'à 23h.

Demande globale pour organisation de soirées à thème certains week-ends, à faire à Monsieur le Maire.

Tarif : 1200 € local + licence et charges

Compte tenu de l'investissement important réalisé par les gérants, il est proposé de conclure une convention pour 2 ans, soit les saisons 2015 et 2016.

Vote

Pour : 15

Demandes d'animations

Trampoline : pas de suite donnée

Mini motos : uniquement 3 jours. Location 15 €/jour.

Accès au parking gratuit ou non

Le conseil décide de reconduire la gratuité du parking.

Un panneau PARKING GRATUIT sera ajouté au niveau du rond-point.

Vote

Pour : 15

10/ Eclairage stade de football demande de subvention

Délibération à prendre afin de solliciter des demandes de subvention à la Ligue Rhône-Alpes de Football et au Conseil Général de la Savoie dans le cadre du CTS et du FDEC.

- Travaux 28345 € + éclairage 42 806 €
Total 71 151 HT / 85 381.26 TTC

Lecture des courriers de demande de subvention.

Subvention demandée : 30% fédération foot et 15% CG

En attente retour. A priori, subvention recevable par selon avis du district (information à confirmer).

Les tribunes sont non subventionnables par la ligue mais éligibles au FDEC (Conseil Départemental).

- 45 814€ TTC pour des gradins de 5 rangées de 20 m

En fonction de la subvention, le projet pourra être revu.

Vote

Pour : 15

11/ Demande des subventions à l'agence de l'eau pour la réalisation d'un profil des eaux de baignade

Lecture du courrier par le Maire.

Obligation de réaliser ce profil (loi sur l'eau du 3 décembre 2006 et décret du 18 septembre 2008).

Obligation d'Information et étude à communiquer.

Consultation de 2 bureaux d'étude : 1 seule offre (SAFEGE)

Coût : 4 984€ TTC

Subvention possible de l'Agence de l'eau.

Vote

Pour : 15

12/ CR commissions

- Com Communication : Bulletin Municipal : relance M. RICHARD et J. DUC pour articles
- Com Jeunes : ouverture d'un compte annexe pour la com jeunes (financement activités jeunes)
Versement d'une subvention à envisager pour 2016
- Com Loisirs :
 - Relance du 14/7 avec comité des fêtes : association avec vieulents
 - Carnaval : bon bilan 300€
 - Fête des voisins : 23/5
 - Fête des mères : 31/5
 - Fête Pays : feu artifice commandé, démonstration trial / vtt
 - Réunion sports loisirs : le 23/6

Com Travaux :

- Cimetière : enrobés réalisés
- Chaussée : aménagement devant chez M. MENIN
- Martoia : enrobés ancienne école Resses + égouts Barricades
- Rue de la Serradine : tranchées à faire
- Curiets : enrobé réalisé
- Arcassière : reste enrobé à faire
- Eclairage public : pas tout reçu
- Giratoire entrée : LED éclairage vertical
- Stèle : éclairage à voir

Problème octroi du domaine public par une personne privée. Périmètre de lotissement existant. La personne sera rencontrée.

12/ Questions diverses

- Invitation des élus par la CCCM : à pied ou en vélo et tous à pois le dimanche 5/7 à 9h
10h : café au nouveau centre culturel
Montée des lacets et pique-nique à Montvernier
- Courrier de remerciement du sou des écoles pour le local attribué
- SDIS : convention pour utilisation logiciel identification incendie à regarder
- Activités périscolaires : Poney
 - La Mairie met à disposition 1 personne pour accompagnement + 2 personnes aux 3 dernières séances
 - Les parents peuvent accompagner. Pas de nombre minimum.

- Courrier d'Yves Pasquier : accès possible à l'eau à tarif réduit pour arrosage (exploitant agricole)
Proposition : à sa charge les frais d'installation d'un 2^{ème} compteur. Ne sera pas facturé l'assainissement mais la partie eau uniquement.

- Cadeaux aux élèves qui passent en 6^{ème} : bon d'achat pour fournitures scolaires.

- Inscription garderie sur logiciel : possibilité de souplesse demandée par les parents d'élève. Ajustements de paramétrage à faire en fonction des points problématiques (anticipation ou problème de confirmation, tickets de garderie à mettre dans la boîte aux lettres...)

- Terrain Tennis : disponibilité
Appel et courrier à EIFFAGE et constat des fissures par les autorités si pas de réponse.

- Zone verte : remise en service des toilettes.
 - Remise en service cet hiver (fermeture le soir)
 -

Séance levée 23h05